

CP-173-18062025

Dik el mehdi, le 18 juin 2025

Chers Parents,

Dans le cadre de la préparation de la prochaine année scolaire 2025-2026, nous souhaitons vous informer des tarifs prévisionnels de scolarité. Ceux-ci sont établis en tenant compte des exigences pédagogiques et des ajustements nécessaires pour assurer un cadre éducatif de qualité.

Ces montants restent indicatifs et pourront être ajustés en fonction des évolutions économiques et réglementaires. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre confiance.

1- Tarifs prévisionnels 2025-2026 :

CYCLE	CLASSES	Fonds de soutien (en USD)	Fournitures (en USD)	Frais de scolarité (en LL)
		2025-2026	2025-2026	2025-2026
Maternelles	PS	3,500 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	MS	3,500 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Benjamins	GS	3,700 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	EB1	3,700 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Minimes	EB2	3,800 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	EB3	3,800 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Petits	EB4	3,900 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	EB5	3,900 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Moyens	EB6	3,900 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	EB7	3,900 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Grands	EB8	4,000 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	EB9	4,000 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Secondaires	1AS Bac. Libanais	4,200 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	2AS Bac. Libanais	4,200 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Terminales	3AS Bac. Libanais	4,200 \$	150 \$	30,000,000 L.L.
Secondaires	1AS Bac. Français	4,400 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
	2AS Bac. Français	4,400 \$	100 \$	30,000,000 L.L.
Terminales	3AS Bac. Français	4,400 \$	150 \$	30,000,000 L.L.

**2- Calendrier indicatif des règlements :**

Échéance	Délai	Montant
Réinscription pour l'année scolaire 2025-2026	Avant le 10 juillet 2025	500 \$ par élève
Premier versement 2025-2026	Avant le 17 octobre 2025	1,400 \$ par élève + Montant des fournitures + Total scolarité en L.L.
Deuxième versement 2025-2026	Avant le 23 janvier 2026	1,400 \$ par élève
Troisième versement 2025-2026	Avant le 17 avril 2026	Le reste

Les montants à payer pourront être échelonner durant les délais susmentionnés ;
Toutefois, **le délai du 17 avril 2026** doit impérativement être respecté.

* Un relevé de compte sera envoyé avec votre enfant aîné durant le mois de mars 2026 pour les montants restants dus.

N.B. :

Une réduction sur les scolarités pour les familles nombreuses sera appliquée :

- 10% (pour les familles de 3 enfants au Collège) ;
- 15% (4 enfants) ;
- 20% (5 enfants et plus).



Remarques :

- **Toute famille qui désire se réinscrire au Collège devra régler au préalable toutes les sommes qui lui sont dues à l'économat ;**
- Les familles des élèves boursiers Français ne sont pas concernées par cette procédure ;
- Avant de procéder à la réinscription, vous êtes priées de prendre connaissance du règlement intérieur de Champville qui se trouve sur le site web du Collège : <https://www.champville.edu.lb/category/a-propos/reglement-interieur>

En réinscrivant votre (vos) enfant(s), vous adhérez donc automatiquement au règlement intérieur du Collège dans toutes ses clauses et vous vous engagez à le respecter et à l'appliquer ;

- **Les tarifs indiqués sur ce prospectus sont prévisionnels** sachant qu'ils pourraient être sujets à majoration dans le cas où :
 - De nouvelles lois sociales (notamment modification du salaire minimum, des frais de déplacement par jour de travail, etc.) seraient promulguées en faveur du Corps enseignant et du Personnel de service ;
 - De nouvelles charges surviendraient ;

En tout cas, toute augmentation des frais de scolarité est régie par la loi 515-96.

- Les familles ne souhaitant pas procéder à la réinscription de leur(s) enfant(s) au Collège Mariste Champville sont priées d'en informer la Direction par courriel à l'adresse suivante : reinscription@champville.edu.lb, en précisant, dans la mesure du possible, les raisons de leur décision.

Merci de votre attention.



La direction